

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 / 09 / 2020

Le conseil municipal s'est réuni le **Vendredi 04 /09/2020 à 20 H**, salle du Conseil, sous la présidence de F.JACQUARD.

Présents : Dominique CHAUDAT, Viviane GAUTHERON, Damien GUILLEMIN, Romain JALLEY, Clément MASUÉ, Marie Agnès PRUDENT, David THIBERT

Absents excusés : Pascaline BOURGEOIS, Bernard LONJARRET

Secrétaire de séance : Marie Agnès PRUDENT **Convocation** du 01/09/2020

Le conseil :

Approuve le compte rendu de la réunion précédente du 10/07/2020

Maison Lambey : l'agence CLEOR a été mandatée pour la recherche de location du logement, le Conseil se prononce sur le choix du locataire et retient la famille Berger qui occupera le logement à compter du 01/10/2020 pour un loyer de 680 €.

Forêt : La vente des arbres de la parcelle 23 a eu lieu le 08/09/2020 à Chatenoy le Royal. Les couronnes seront mises à l'affouage 2020. L'ONF propose l'inscription de la coupe 1 pour l'exercice 2021, en vue d'un relevé de couvert, ainsi que les parties restantes des parcelles 12 et 13.

SYDESL : les travaux d'enfouissement des réseaux en bas du bourg seront réalisés fin 2020 ou début 2021. Le SYDESL nous indique par courrier en date du 02/07/2020 que le montant relatif au réseau télécom s'élève à 10 000 € TTC et par courrier en date du 06/08/2020 que le montant relatif à l'éclairage public s'élève à 9 121,02 € HT entièrement financé par le SYDESL. Le Conseil a confirmé et validé l'accord financier de principe sur le coût de ces travaux.

Cimetière : une mise à jour des règlements, tarifs et actualisation des plans du cimetière et columbarium avec la commune du Planois s'est faite le mercredi 04/08 à Bosjean. Après lecture des différents règlements et tarifs, le Conseil accepte et valide lesdits règlements et de tarifs notamment pour compléter l'offre cinéraire, notamment pour la taxe d'inhumation d'une urne dans un caveau fixée à 120 €. Un exemplaire des différents documents sera affiché au cimetière.

L'entreprise PhytraEcologia a été contacté pour l'entretien du cimetière, l'agent d'entretien de la commune du Planois est en arrêt depuis juin, et ne participe plus à l'entretien du cimetière, la végétation a investi les lieux, nécessitant une intervention d'une entreprise. Le Conseil accepte le devis de PhytraEcologia d'un montant de 500 € pour 2 à 3 passages avant la Toussaint.

Imprimante : l'imprimante actuelle donne une impression de mauvaise qualité, la société ACIPA a proposé un forfait avec matériel offert de 33 € par mois pendant 5 ans. Ce forfait comprend l'offre du matériel, la maintenance pièces et main d'œuvre, sans exclusion du matériel et les consommables. Ce forfait est en dessous du coût actuel des consommables, sans réaliser l'investissement prévu. La nouvelle imprimante est arrivée le 31/08/2020, le Conseil a approuvé cette décision.

Location salle : Mme Carlier et Mme Môme donnent des cours de yoga, chacune un soir par semaine, le lundi et jeudi, une convention est à renouveler pour l'année 2020/2021. Le tarif annuel est de 450 € pour chaque convention.

L'association Doucebulle sollicite à titre gratuit la salle communale pour lancer son activité de sophrologie; Le Conseil accepte la mise à disposition à titre gracieux la salle communale pendant 6 mois à cette association.

Modification de la délibération des délégations consenties au Maire : cette délibération a été rejetée par le contrôle de légalité, par manque de précisions, le Conseil accepte les propositions et réactualisations quant aux limites du montant des emprunts, indemnités à inscrire.

Achat voiture : Suite à la prise en charge du transfert des repas entre les cantines de Sens et de Bosjean par l'employé communal de Bosjean, et pour réaliser les différents petits travaux d'entretien sur le territoire communal, ou l'achat de fournitures diverses à l'extérieur de

Bosjean, le Conseil a décidé l'achat d'un véhicule utilitaire, la recherche du véhicule est en cours, le Conseil donne son accord de principe pour signer les documents afférents à cet achat.

Compte rendu de réunions :

SIVOS : compte rendu des réunions et décisions prises en Juin et Juillet, depuis cette rentrée 2020, un seul bus effectue le transport scolaire sur le RPI, avec un seul point de collecte et dépose par commune, les horaires des écoles ont subi une légère modification. L'école de Bosjean commence à 8h 45 et termine à 16h 15, l'école de Sens Sur Seille commence à 8h 50 et termine à 16 h 20, les horaires de l'école de Frangy restent inchangés ; cette modification s'adapte et correspond aux horaires de transports.

Rentrée scolaire : le 01/09/2020, l'école de Bosjean a accueilli 11 élèves, l'enseignant Matthieu Chaume est nommé directeur du RPI depuis cette rentrée, 6 enfants mangent à la cantine, les repas sont préparés à la cantine de Sens et transférés à Bosjean par l'employé communal de Bosjean, dès réception du véhicule.

Communauté de Communes Bresse Revermont 71 : mise en place des commissions de travail, enfance jeunesse, voirie, développement économique,

SMBB : installation du syndicat : Anthony Vadot est Président, Régis Girardeau, Christophe Galopin, Jean Simonin et Didier Laurency, sont vice-présidents.

Les 88 maires du territoire ont été conviés à une présentation du syndicat le lundi 07/09/2020 à la salle du marais à Branges. Toutes les compétences et activités du syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne sont consultables sur le site internet du syndicat.

Questions diverses :

La randonnée du CCAS s'est déroulée le dimanche 30/08, la pluie s'est invitée à la mi-journée, et n'a pas permis de terminer sur un franc succès. Malgré le temps incertain, plus de 100 marcheurs étaient au RDV.

Voirie : seul un PAT a été réalisé aux Cretins, les travaux à hauteur de la scierie se feront fin Septembre. Face à l'urgence d'un tronçon détérioré à Grand Bêche, la CCBR 71 prendra en charge ces travaux imprévus cette année, bien qu'un début de dégradation ait été signalé en Février.